



Procès Verbal de la réunion de l'organe d'administration de la FEFB asbl du

mardi 1er février 2022 qui s'est tenue en ligne à 20h.

FEFB asbl

Entreprise 419.166.296

Rue des martyrs 54

6150 Anderlues

Présents : C. Henrotte, Q. Padovano, L. Wery, F. Bielik, R. Barreau, P. Jassem

Invitée : Aude Soubrier

1. Accueil et Introduction

Christian accueille tout le monde.

Le PV du 14/12/21 est accepté à l'unanimité.

2. Suivi trésorerie

Tous les clubs ont payé leur cotisation

Toutes nos factures sont payées.

3. Jeunesse

Inter-écoles : 58 équipes inscrites pour le moment; on a la capacité d'en accueillir 120. Les coupes et médailles sont commandées.

Laurent se charge de prévenir la presse (TVcom, RTBF et Le Soir).

Classement JEF 2021 : Laurent a relancé Ivan par mail pendant la réunion.

JEF 2022 (Christian demande de bien rappeler aux organisateurs d'immatriculer leur JEF. Ne pas attendre la dernière minute).

Plusieurs candidatures ont été reçues et tous les clubs ont demandé des dates différentes, ce qui fait qu'il n'y a pas d'arbitrage à effectuer.

étape 1 : Collège ND de Binche 12 mars

étape 2 : Anthisnes (30/04 ou 1/05)

étape 3 : Hainaut Chess Club (14 ou 15/05)

étape 4 : Saint Médard Anderlues (25/6)

étape 5 : Sambreville (fin août, début septembre)

étape 6 : Crelel fin septembre

étape 7 : Nivelles octobre

étape 8 : Wavre novembre

étape 9 (finale) : Braine échecs 17 ou 18 décembre

Championnat jeunes francophones. Suite à la publication cavalière de l'ouverture à toutes et tous (même non FEFB), une discussion a lieu. Cette ouverture n'a jamais eu lieu, mais elle peut se faire cette année, en phase de test. Ceci est cohérent avec une décision prise pour le rapide FEFB. L'OA rappelle au CRELEL que s'il y a une limitation de la capacité d'accueil, les places sont prioritairement réservées aux jeunes FEFB. L'analyste subsidié par la FEFB devra par contre se concentrer sur les parties des jeunes FEFB.

L'idée du comité jeunesse est d'encoder ou faire encoder les parties du CJF dans une base de données afin d'aider les jeunes à progresser.

Le problème des logements au CBJ d'avril est évoqué. Le floréal a prévenu tardivement Bycco qu'ils rénovent l'hôtel. De nombreuses chambres sont inaccessibles. Et les logements à Blankenberge sont onéreux. Ceci sera un frein à la participation de nombreux jeunes.

4. Relations publiques

Frédéric nous expose le projet d'un label pour les écoles "Ici on joue aux échecs" matérialisé par une plaque à apposer sur la façade de l'école. La plaque revient à 5€ si on en prend 200. L'OA marque son accord.

Ce label permettra de reprendre contact avec toutes les écoles (environ 300) qui ont déjà reçu un kit de jeu. Cela permettra aussi de recommuniquer sur le jeu d'échecs à l'école. Enfin, le but est aussi de créer un réseau d'écoles labellisées afin qu'elles mettent en commun leur pratique, leur méthodologie, organisent des compétitions entre elles, ...)

Les labels pourraient être remis lors d'un JEF en mai afin d'attirer les médias et d'expliquer le projet.

Quentin propose aussi des badges et pins à donner aux enfants afin de créer une appartenance à un groupe. L'idée est intéressante, il faut à présent obtenir une idée de prix.

5. Les échecs à l'école.

Le subside a été accordé par la FWB (environ 23000€). L'OA félicite Frédéric pour ce nouvel accomplissement.

6. Formation à distance.

Bruno Russo nous a écrit afin d'exposer un projet de formation à distance, principalement orienté sur comment travailler les échecs. L'intervenant serait le MI Nicola Capone.

Un budget de 250€ est accordé. Il sera demandé que Frédéric intervienne au nom de la FEFB pendant ce séminaire.

7. Formations

Formation professeur. Frédéric s'est réuni cette après-midi avec P. Vukojevic et P. Jassem pour en parler. Ils ont nettement diminué le nombre d'heures (environ 100), ce qui impacte le budget (formation ramenée à environ 25000€). Les 3 troncs sont maintenus.

Concrètement, il voudrait réunir les intervenants en présentiel, travailler sur le partenariat avec l'U-Mons (afin d'essayer d'obtenir le subside erasmus+) et préparer la journée de lancement. Celle-ci pourrait constituer en une conférence de Marie Sabag, une simultanée de Daniel Dardha et une intervention de Thibault Duplessis (Lichess). La formation débiterait en octobre.

Formation discord (jeunes). il n'y a pas de demandes actuellement. Quentin doit encore travailler sur le sondage à envoyer aux jeunes pour connaître leurs attentes.

8. Commission ICN

Luc Cornet a mis sur pied cette commission et a lancé un appel. Nous avons relayé cet appel mais sans succès. D. André ET JC Thiry avaient déjà marqué leur intérêt lors de l'AG de la FRBE et seront contactés par Luc. De même que S. Zamparo.

9. Arbitrage.

Philippe a fait récemment une lecture des règles à Nivelles sur une soirée et se rend compte de la méconnaissance de celles-ci. Une suggestion est faite d'en faire régulièrement et pourquoi pas de les diffuser en direct sur la toile.

Depuis le 1^{er} janvier, il y a du changement pour les homologations et les envois de résultats (des parties) des tournois FIDE. Il faudra dorénavant un FIDE-id par envoi de résultats et pour les tournois longs (plus d'un mois au lieu de trois précédemment), ils devront être mensuels (résultats intermédiaires ou partiels). La FRBE recommande un envoi par ronde (et donc un "FIDE-id" par ronde)! A cet effet, SWAR va être adapté par Georges Marchal. La FEFB va demander à Luc Cornet (responsable FIDE à la FRBE) d'éditer un manuel de survie.

Attention: Pour les tournois longs de 2022 qui ont été homologués en 2021 et qui n'ont donc qu'un seul "FIDE-id", il faut encore envoyer leurs résultats en une seule fois en fin de tournoi.

10. Les échecs féminins.

L'OA, composé uniquement d'hommes, a demandé l'avis de différentes femmes afin de développer les échecs féminins. Nous avons écouté la très intéressante intervention d'Aude Soubrier.

Aude fait partie de la commission mixité de la FFE.

Elle donne des cours pour débutantes à la maison des Femmes de Schaerbeek. Beaucoup de femmes sont intéressées (environ 12 par session), mais quand elles savent jouer, elles ne poussent pas la porte d'un club. Elles jouent en ligne. Et Aude est obligée de les "pousser" dehors pour pouvoir initier d'autres débutantes. Elle aimerait créer un cours plus avancé impliquant une prise de licence par les participantes. L'OA est d'accord de lui accorder un subside calé sur les heures données par les formateurs de la plateforme discord (15€/heure pour les non titrés et 25€ pour les titrés).

Le plus gros frein selon Aude pour le passage en club est que peu de ceux-ci offrent des solutions aux adultes débutant(e)s. Il faut tout de suite être d'un bon niveau.

De plus, c'est un milieu à l'image très masculine.

Elles ne s'engagent pas non plus en compétition car elles ignorent ce que c'est. Or, c'est souvent après avoir goûté à une compétition qu'on s'engage encore plus dans les échecs. Il faudrait plus de compétition pour débutant(e), ou réserver une section d'un tournoi avec un niveau elo limité afin de ne pas effrayer ceux-ci.

Aude leur a déjà suggéré de créer un club, même informel, mais le pas n'a pas (encore) été franchi.

Il s'agit donc de casser l'image masculine et qu'il faut être fort(e) pour jouer aux échecs. Mais il n'existe pas de solution miracle pour attirer les femmes dans les clubs.

La question de l'abandon de l'activité par les jeunes filles est également cruciale. On estime, selon les chiffres français, que 95% des jeunes abandonnent l'activité "échecs" et que c'est 98% si on parle de l'abandon des filles. Il faudrait donc travailler sur ce taux d'abandon.

Une autre piste est d'imposer la présence de femmes en interclubs nationaux et les interclubs FEFB, comme en France, mais en améliorant le système. On remarque qu'en France, la féminine joue souvent au dernier tableau, contre une autre féminine, ou est carrément victime de bye.

La solution proposée par Aude est d'imposer un quota de parties jouées par une femme sur l'ensemble d'une saison d'un club, toutes divisions confondues. Ce quota pourrait être de 12,5%. Le club conserve donc de la souplesse dans la composition des équipes.

Aude suggère aussi d'assouplir les règles de liste de force en d5 et de mettre la règle des 100 points comme en France. Les joueurs et joueuses pourraient donc être inversés d'une ronde à l'autre afin de ne pas toujours envoyer le ou la même contre les plus fort(e)s de l'équipe adverse.

Aude pointe un problème lors de la création des catégories au CBJ : elles ne respectent pas les règles FIDE. Pour participer à un Championnat d'Europe ou du Monde open, il faut s'être qualifié au national dans une section open. Or ce n'est pas le cas en Belgique. Une fille qui est obligée de jouer en catégorie filles ne pourra pas être qualifiée pour un CE ou CM open.

De plus, créer une catégorie où le nombre de joueuses est égal au nombre de rondes impose d'office un bye à chaque joueuse, ce qui n'est pas fait pour promouvoir les échecs au féminin.

Aude suggère la création d'un équivalent de la coupe Loubatière en France (http://echecs.asso.fr/Actus/2864/C03_2021_22_Coupe_Jean_Claude_Loubatiere.pdf). En résumé, c'est un tournoi sous forme de coupe (élimination directe), réservé aux moins de 1700 elo.

Les clubs qui forment des féminines pourraient recevoir un subside, dans l'idée qui se fait pour les jeunes de la FEFB.

Philippe suggère la création d'une affiche à déposer chez les libraires d'échecs. Affiche qui pourra être également mise sur notre site internet et les réseaux sociaux.

Quentin a pu constater que le Pantin (Bruxelles) comptait beaucoup de joueuses lors de leurs tournois de Blitz organisés dans un café bruxellois.

La création d'une semaine des échecs au féminin comme en France devrait être envisagée.

L'OA va écrire à P. Vukojevic (responsable jeunes FRBE) et Luc cornet (Responsable ICN et FIDE pour la FRBE) pour lui soumettre les suggestions de Aude.

L'OA lancé à nouveau un appel pour que des femmes posent leur candidature comme administratrice.

Fin de la réunion à 23h15